



DEB 2022-10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20220407-2022-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prélet : 13/04/2022

Affichage : 13/04/2022

République Française
Département de Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC

Le 7 avril 2022 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, CASADO ESCOBAR Sylvia et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia), LINHARES Tiffanie (pouvoir donné à LINHARES José).

Secrétaire de séance : SEVIN Rolland.

Objet : Compte Administratif 2021 et affectation du résultat de l'exercice 2021

I. Présentation du Compte Administratif

Sous la présidence de madame LAGUNA Elodie, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2021 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Investissement		
Crédits	0 €	4 987,60 €
Reports n-1	0 €	56 624,60 €
Restes à réaliser	22 078 €	0 €
Total section Investissement	22 078 €	61 612,20 €
Fonctionnement		
Crédits	89 074,35 €	113 474,10 €
Reports n-1	9 226,02 €	0 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Total section Fonctionnement	98 300,37 €	113 474,10 €
Total des sections		
Total cumulé	120 378,37 €	175 086,30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

L'adjointe entendue,
Après que le Maire se soit retiré de l'Assemblée,

Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2021 du budget principal de la commune.

Procède à la signature des documents budgétaires.

II. Affectation du résultat de l'exercice 2021

Le Conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

	Résultats de clôture 2020	Résultats de l'exercice 2021	Résultats de clôture 2021
Fonctionnement	56 624,60 €	4 987,60 €	15 173,73 €
Investissement	- 9 226,02 €	24 399,75 €	61 612,20 €
Total Cumulé	47 398,58 €	29 387,35 €	76 785,93 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

L'adjointe entendue,
Après que le Maire se soit retiré de l'Assemblée,

Approuve à l'unanimité les montants de clôture 2021.

Dit que les montants de clôture de 2021 seront repris dans le budget primitif 2022 de la commune comme suit :

- 15 173,73 € en section de fonctionnement
- 61 612,20 € en section d'investissement

Procède à la signature des documents budgétaires.

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric, le 11/04/2022

Le Maire,

José LINHARES

